

## COMPTE-RENDU DU CODIR DU VENDREDI 1 MAI 2020

Le vendredi 1 mai 2020 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table par visio-conférence sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un point sur la situation du club pendant cette période sanitaire entamée depuis la mi-mars 2020.

### ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Conseil d'Administration**

M. FERRIERE Sylvain : Président  
M. CORSINI Laurent : Vice-Président  
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier  
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire  
Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur  
Mme TOURON Amélie : Membre du Comité Directeur  
M. FRACHEBOIS Julien : Membre du Comité Directeur  
M. PAILLE Remy : Responsable du Pôle Loisir

- **Entraîneur(s)**

M. HELBERT Hugo  
M. VEDAPODAGOM Quentin

- **Gestion des équipes**

M. BERGMANN Paul

- **Membres du Conseil d'Administration excusés**

M. WATTRE Nicolas : Vice-Président  
M. CLEMENT Olivier : Responsable de la Commission Arbitrage  
Mme BOQUET Catherine : Membre du Comité directeur

La séance a commencé à 15h avec un petit tour de table de la situation de confinement de chacun afin de savoir si tout le monde allait bien.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Proposition de réduction tarifaire pour la saison prochaine
- 2) Composition du nouveau bureau pour le prochain mandat
- 3) Problématique sportive de la saison prochaine
- 4) Questions diverses



## 1) Proposition de réduction tarifaire pour la saison prochaine

Suite à la situation exceptionnelle de cette année qui empêche les adhérents de pratiquer leur sport depuis la mi-mars, le club souhaite faire un geste pour les personnes qui souhaitent se réengager chez nous l'année prochaine.

L'idée est la suivante :

- Pour ceux qui souhaite prendre une licence loisir jeu libre simple en 2020-2021 et était licencié l'année dernière chez nous, le coût de la licence sera de **90 €** à la place de 100 € soit une réduction de **10 €**
- Pour ceux qui souhaite prendre une licence loisir avec entraînement en 2020-2021 et était licencié l'année dernière chez nous, le coût de la licence sera de **130 €** à la place de 150 € soit une réduction de **20 €**
- Pour ceux qui souhaite prendre une licence compétition (adulte et jeune) de minimum 200 € en 2020-2021 et était licencié l'année dernière chez nous, le coût de la licence sera réduite de **30 €**. Par exemple, le coût de la licence pour un senior sera de 190 € à la place de 220 €.

Ces réductions s'ajouteront aux réductions déjà mise en place pour les étudiants, les chômeurs et les familles nombreuses.

Ce choix de grille tarifaire a été approuvé à l'unanimité par le CODIR.

## 2) Composition du nouveau bureau pour le prochain mandat

Cette visio doit également préparer l'élection du nouveau comité directeur pour 4 ans. Dans la situation sanitaire actuelle, l'AG prévue normalement en juin ne pourra pas se tenir. Par conséquent, la date du **6 novembre 2020** a été proposée pour l'AG électorale.

Cette nouvelle date du 6 novembre 2020 a été approuvée à l'unanimité par le CODIR, sous réserve que la situation sanitaire du pays le permette.

De plus, un tour de table a été réalisé pour savoir qui se représentait ou non dans le futur Conseil d'administration du club. Le résultat est le suivant :

- **Sylvain FERRIERE** : se représente dans le CA mais quitte le poste de Président
- **Gilbert CHAVEROT** : se représente dans le CA
- **Laurent CORSINI** : se représente dans le CA
- **J-François FICHANT** : se représente mais ne brigue pas le poste de Président
- **Julien FRACHEBOIS** : se représente dans le CA
- **Amélie TOURON** : se représente dans le CA
- **Paul BERGMANN** : se présente dans le CA
- **Claudine GONZALES** : se représente dans le CA
- **Olivier CLEMENT** : ne se représente pas dans le CA
- **Remy PAILLE** : ne se représente pas dans le CA mais restera présent si besoin
- **Nicolas WATTRE** : ne se représente pas dans le CA
- **Catherine BOQUET** : ne se représente pas dans le CA

- Jérôme BRAILLON : attente de réponse de sa part

### 3) Problématique sportive de la saison prochaine

Pendant cette réunion, deux problématiques sportives importantes ont été développées.

Tout d'abord, pour notre équipe fanion en entente, Luc PELLERIN arrête ce qui laisse un gros trou dans l'équipe 1. Pour y remédier, le club de l'ASUL 8 TT se lance dans la recherche d'un joueur d'un joueur équivalent à Luc qui permettra à l'équipe de rester compétitive sachant que tous les autres membres restent mobilisés la saison prochaine. Pour se faire, une annonce sera postée sur les forums de tennis de table afin d'avoir une chance de trouver ce joueur.

Hugo est en contact avec 2-3 recrues potentielles pour la saison prochaine afin de renforcer les équipes 2 ou 3 du club.

La deuxième problématique sportive est l'équipe 1 féminine en entente avec le club de Champagne. Avec la probable mutation d'une joueuse importante pour l'équipe 1 et le souhait de nos joueuses de montée en Nationale 3, la question du maintien de l'entente sportive avec le club de Champagne se pose actuellement. Une visio spécifique sur ce sujet sera réalisée avec nos entraîneurs, Paul et les joueuses pour trouver une solution pour la saison prochaine afin d'avoir une équipe compétitive avec des joueuses contentes de jouer ensemble.

### 4) Questions diverses

Le challenge lancé pour réaliser des petites vidéos par nos adhérents n'a pas reçu le succès escompté avec seulement 5 productions. Rémy propose de réaliser quand même la vidéo avec les 5 propositions pour la diffuser aux adhérents afin de garder un lien avec eux et montrer que cela est possible de faire une petite vidéo.

Rémy a également parlé des archives photos et vidéos qu'il avait récupéré au club et il proposait de faire une diffusion sur le site ou les réseaux sociaux afin de faire vivre et montrer des choses de notre club pendant cette période creuse.

Enfin, une prochaine visio est prévue mi-juin pour continuer à préparer la saison prochaine en espérant de bonnes nouvelles sur la question sanitaire actuelle du pays qui permettrait d'avoir un calendrier de reprise.

Après 2h30 de réunion, la réunion se termine.

Fait à Lyon, le 02/05/2020

Secrétaire  
FICHANT Jean-François



Président  
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme



